

France 2030

Appel à projets

ExcellencES sous tous ses formes - Vague 3

Compte-rendu des sessions de travail du comité

Janvier 2023 – Juin 2023

1. Participants aux réunions

La liste des membres du comité est donnée en Annexe 1.

Étaient présents pour l'ANR, dans leur fonction d'assistance au comité : Lise Dumasy en tant que responsable d'action et Clément Minez en tant que chargé de projets scientifiques.

2. Dossiers reçus et recevabilité

À la clôture de l'appel, le 26 janvier 2023, 31 projets ont été déposés. Après analyse des projets selon les critères de recevabilité définis par dans le texte de l'appel, les 31 projets ont été jugés recevables.

Le coût total des projets déposés est de 2 447 780 121 € et l'aide demandée totale est de 548 040 563€. Le budget total de cet appel est de 180 M €.

3. Composition du comité

Le comité était composé de 26 membres, dont 25 étrangers, choisis pour leurs expériences approfondies dans le domaine du pilotage des institutions d'enseignement supérieur et de recherche et pour leurs compétences scientifiques. La présidence a été assurée par Monsieur Michael Hengartner (Président du conseil des Écoles Polytechniques Fédérales) et la vice-présidence par Madame Martine Rahier (ex-rectrice de l'Université de Neuchâtel) et Madame Andrée Sursock (Senior Advisor, European University Association). À noter que tous les membres du comité d'évaluation ayant accepté de participer à l'évaluation des projets ont signé un accord de confidentialité et qu'aucun d'entre eux ne présentait un conflit d'intérêt avec des équipes de recherche françaises au moment de la constitution du comité.

4. Documents fournis aux membres du comité

Chaque membre du comité a eu accès : (i) au texte complet de l'appel à projets (versions française et anglaise), (ii) aux dossiers déposés, soit : le document de description du projet, l'annexe de publications, la lettre d'engagement et le document administratif et financier.

5. Processus d'évaluation et son déroulement

a. Déroulement de la première réunion du comité (23 janvier 2023)

Le comité s'est réuni une première fois le 23 janvier 2023, en visioconférence, pour organiser la répartition des dossiers et fixer les règles de fonctionnement du processus de sélection.

En ouverture de séance, une présentation orale par un représentant du MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) en accord avec le SGPI (Secrétariat Général pour l'Investissement) a rappelé les objectifs et attendus de l'appel

L'ensemble des membres du comité a pris connaissance de tous les projets, notamment au travers des résumés fournis par les candidats, et a pu se positionner sur les projets qu'ils souhaitaient évaluer, selon leurs compétences.

Pour chaque projet, deux rapporteurs ont été désignés parmi les membres du comité. Ainsi, chaque projet a bénéficié de deux pré-rapports rédigés indépendamment (pour un seul cas, un troisième rapport, extérieur, a été demandé). Chaque membre du comité a été amené à évaluer entre 2 et 6 projets.

b. Organisation générale du travail

Chaque membre du comité avait un mois et demi pour analyser les projets qui lui étaient attribués et rédiger un pré-rapport destiné à la seconde session du comité (3 – 5 avril 2023). Ces évaluations devaient être effectuées au regard des critères énoncés dans le texte de l'appel à projets, et qui formaient les trames du document de dépôt et de la grille d'évaluation.

Ces critères sont :

- leur pertinence au regard de l'importance structurante des problématiques traitées et la qualité des réponses ;
- leur caractère transformant : politique de site, organisation, gouvernance, cursus, pédagogie, politique étudiante, recherche, liens avec l'écosystème territorial, etc. Les établissements devaient notamment démontrer en quoi le projet ne visait pas à assurer la pérennité financière de projets déjà menés, qu'ils soient des projets France 2030 ou autres, mais constituait bien une étape nouvelle dans leur processus de transformation stratégique ;
- leur crédibilité, fondée sur : le degré d'implication des acteurs et la qualité des partenariats (mobilisation des forces et des moyens de l'établissement ou du groupement dans le projet, mise en place de dispositifs incitatifs, implication de l'ensemble des parties prenantes), les relations avec les autres projets du site relevant de France 2030 et le concernant, ou avec des actions déjà réalisées dont les résultats se révélaient positifs ;
- leur ampleur et leur impact attendu, à l'échelle de l'établissement ou du site, d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- la pertinence du budget proposé au regard de l'ambition portée et la crédibilité des éléments fournis pour le vérifier ;
- l'existence d'un dispositif d'analyse et d'évaluation conçu en fonction des objectifs du projet et permettant de mesurer l'impact des transformations proposées ;
- la qualité du pilotage et du suivi du projet : définition des objectifs et des moyens, clarté et précision des cibles fixées, de la trajectoire, des jalons, des leviers mobilisés et du rôle respectif des différents acteurs, ouverture des instances de pilotage à des personnalités extérieures, production de bilans périodiques, etc ;
- lorsque-pertinent, l'approche des enjeux de protection du potentiel scientifique et technique de la Nation.

Pour chacune de ces rubriques, les rapporteurs devaient faire ressortir les points forts et les points faibles du projet. Des notes d'évaluation devaient être attribuées pour chaque critère d'évaluation ainsi qu'une appréciation générale allant de A (*Good*) à C (*Poor*). Les membres devaient déposer leurs pré-rapports sur le site de l'ANR jusqu'à une date définie. À partir de cette date et une fois tous les

rapports déposés, l'ensemble des membres pouvait consulter les rapports des autres membres du comité en préparation de la deuxième session.

c. Déroulement des évaluations (3-5 avril 2023)

Le comité s'est réuni en présentiel le 3-5 avril 2023 pour discuter des projets sur la base des évaluations des membres du comité et définir la liste des projets qu'il souhaitait auditionner.

Pour chacun des projets, les rapporteurs ont fait part de leurs ressentis en se basant sur leurs évaluations, ce qui a été suivi d'une discussion avec les autres membres du comité.

Ces discussions ont permis de pré-affecter chaque projet dans une des 3 catégories suivantes :

1. projets sélectionnés sans audition
2. projets nécessitant une audition pour des compléments d'information
3. projets non sélectionnés

Le comité a décidé de recommander 10 projets sans audition, d'auditionner 9 projets et de ne pas recommander 12 projets.

d. Déroulement des auditions (3-5 mai 2023)

Les auditions se sont déroulées le 3-5 mai 2023 en présentiel.

Les membres du comité ont préparé une liste de questions spécifiques pour chaque projet, ces questions permettant d'explicitier certains points du projet. L'ANR s'est chargée de compiler les questions pour chaque projet et de les envoyer au coordinateur du projet afin de préparer l'audition.

Les coordinateurs des 9 projets retenus pour audition ont immédiatement été prévenus par courriel de leur sélection avec proposition d'un horaire de passage et modalités de déroulement de cette audition (durée de la présentation et du temps d'échange, nombre de personnes pouvant participer à la présentation, questions des membres du comité, nombre de diapos maximum par question).

Les coordinateurs des projets non retenus pour audition ont également été immédiatement prévenus de la décision du comité par courriel.

Déroulement de l'audition

Pour chaque projet, l'audition a duré environ 1 h, au maximum 15 minutes pour présenter le projet et répondre aux questions posées par les membres du comité et 45 minutes de discussion avec les membres du comité. Chaque établissement auditionné pouvait envoyer six personnes de son choix au maximum, dont le porteur du projet et le président de l'établissement.

Une discussion finale s'est tenue à la fin des auditions pour classer les projets et décider les projets à proposer aux financements.

6. Résultats

Après restitution des travaux du comité au Comité des écosystèmes d'enseignement, de recherche et d'innovation (CEERI), le CEERI a décidé le financement de 14 projets pour un montant d'aide totale de 177 578 550 €.

L'ensemble des projets (retenus ou non au financement) ont fait l'objet d'un rapport en anglais résumant les points forts et les points faibles du projet, ainsi que les améliorations possibles. Chaque coordinateur de projet, ainsi que les responsables des établissements coordinateurs ont été notifiées par courriel et courrier postal (avec accusé de réception pour les projets non sélectionnés). Cette

notification contient la lettre de notification signée par le PDG de l'ANR et le rapport des membres du comité.

La liste complète des programmes proposés pour le financement est donnée en Annexe 2 et 3. Cette liste, ainsi que la liste des membres du comité sont disponibles sur la page web de l'appel.

Annexe 1 - Composition du comité

Présidente du Comité

Michael HENGARTNER

*President of the ETH Board,
Switzerland*

Vice-Présidents du Comité

Andrée SURSOCK

*Berkeley California Institute,
United States*

Martine RAHIER

*Neuchâtel University,
Switzerland*

Membres

Hanne LETH ANDERSEN

*Roskilde University,
Denmark*

Fabio BELTRAM

*Scuola Normale Superiore,
Italy*

Jean-Luc BEYLAT

*Nokia Bell Labs,
France*

Paul BOYLE

*Swansea university
United - Kingdom*

Paolo COLLINI

*Università di Trento,
Italy*

Pierre DE MARET

*Université libre de Bruxelles,
Belgium*

Alicia EL HAJ

*University of Birmingham
United-Kingdom*

Laura FERRARESE

*National Research Council of Canada,
Canada*

Maria Isabel FERNANDEZ

*King's College London,
United-Kingdom*

Katharina FROMM

*Fribourg University,
Switzerland*

Murray GIBSON

*FAMU-FSU College of Engineering,
United States of America*

Kristin Ingolfsdottir INGOL

*University of Iceland,
Iceland*

Claude HILLAIRES-MARCEL

*Université du Québec à Montréal,
Canada*

Jacques NEEFJES

*Leiden University Medical Center,
Netherlands*

Anne LEQUY

*UAS Magdeburg-Stendal,
Germany*

Jean-Claude GUEDON

*Université de Montréal,
Canada*

Astrid SÖDERBERGH WIDDING

Monika RHEIN



*Stockholm University
Sweden*

Grace NEVILLE

*University College Cork,
Ireland*

Sijbolt NOORDA

*Observatory Magna Charta Universitatum,
Italy*

Kerstin NIBLAEUS

*Stockholm Environment Institute,
Sweden*

*Institute of Environmental Physics (IUP) and
MARUM,
Germany*

Marcin PALYS

*University of Warsaw,
Poland*

Annexe 2 – Liste projets sélectionnés pour financement non IDEX/I-SITE

Acronyme et titre du projet	Responsable du projet	Etablissement coordinateur
<p style="text-align: center;">Caesar</p> <p>Caen - Stratégie pour l'Accélération en Recherche</p>	<p style="text-align: center;">M. Lamri Adoui</p>	<p style="text-align: center;">Université de Caen Normandie</p>
<p style="text-align: center;">Confluences</p>	<p style="text-align: center;">M. Laurent Cappelletti</p>	<p style="text-align: center;">COMUE HESAM Université</p>
<p style="text-align: center;">Diversités</p> <p>Comprendre, préserver et valoriser les diversités des socio écosystèmes tropicaux dans un contexte de changement global</p>	<p style="text-align: center;">M. Cyril Marchand</p>	<p style="text-align: center;">Université de la Nouvelle-Calédonie</p>
<p style="text-align: center;">E-SENSE</p> <p>Sciences de l'Energie pour une société durable</p>	<p style="text-align: center;">M. Matthieu Becuwe</p>	<p style="text-align: center;">Université de Picardie Jules Verne</p>
<p style="text-align: center;">GARDENER</p> <p>Excellence gardoise pour répondre aux besoins de territoires vulnérables</p>	<p style="text-align: center;">M. Benoit Roig</p>	<p style="text-align: center;">Université de Nîmes</p>
<p style="text-align: center;">Loire Val-Health</p> <p>Création d'une alliance interdisciplinaire de recherche et d'enseignement en santé humaine et animale en Val de Loire</p>	<p style="text-align: center;">M. Philippe Roingeard</p>	<p style="text-align: center;">Université de Tours</p>
<p style="text-align: center;">MIRANDA</p> <p>Institut de Recherche-Création en arts, culture et patrimoine à l'ère numérique de Montpellier</p>	<p style="text-align: center;">Mme. Réjane Roure</p>	<p style="text-align: center;">Université Paul- Valéry Montpellier 3</p>
<p style="text-align: center;">NUTTeO</p> <p>Nouvelle université technologique en Occitanie</p>	<p style="text-align: center;">M. Jean-Yves Fourquet</p>	<p style="text-align: center;">Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes</p>

<p>PolyCampus LH 2030</p> <p>Campus Polytechnique Le Havre Normandie : objectif 2030</p>	<p>Mr. Jean-Noël Castorio</p>	<p>Université Le Havre Normandie</p>
<p>TRANSITION</p> <p>L'Université de Rouen Normandie, établissement modèle de la transition socio-écologique et des approches multirisques</p>	<p>Mr. Benoit Laignel</p>	<p>Université de Rouen Normandie</p>
<p>UNISSON</p> <p>Université de l'Innovation Sociale et Solidaire de Nanterre</p>	<p>Mme. Caroline Rolland- Diamond</p>	<p>Université Paris Nanterre</p>

Annexe 3 – Liste projets sélectionnés pour financement IDEX/I- SITE

Acronyme et titre du projet	Responsable du projet	Etablissement coordinateur
<p style="text-align: center;">LIBEL'UL</p> <p>Licence inclusive au Bénéfice des Étudiants de L'Université de Lille</p>	<p style="text-align: center;">Mme. Esther Dehoux</p>	<p style="text-align: center;">Université de Lille</p>
<p style="text-align: center;">OUVERTURE</p>	<p style="text-align: center;">Mme. Carine Bernault</p>	<p style="text-align: center;">Nantes Université</p>
<p style="text-align: center;">Senssus</p> <p>Engagement stratégique de l'Université de Strasbourg pour les étudiants, la durabilité et la société</p>	<p style="text-align: center;">Mr. Michel Deneken</p>	<p style="text-align: center;">Université de Strasbourg</p>